

## Information municipale

Le plan neige est, comme chaque année, réactivé.

#### 1 - Ce qui est assuré par les services municipaux :

- le 4x4 fera en priorité les points hauts (la Buissonnière, Fontvieille, le Roule...); le camion se concentrera sur le centre-ville et ses alentours; les tracteurs se chargeront des secteurs difficiles d'accès, les écoles et les parkings,
- nous vous rappelons que des bacs de sel mélangé à de la pouzzolane, au nombre de 15, sont répartis sur le territoire communal.
  Ces bacs sont à la disposition des usagers pour traiter les espaces publics uniquement, ils ne sont pas à usage privatif,
- merci aux automobilistes de bien se garer afin d'éviter les accrochages pendant les tournées de déneigement.

### 2 – Ce qui reste à la charge des riverains :

L'article 6 de l'arrêté municipal du 6 mai 1996 précise : «Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou leurs locataires, les concierges, les commerçants, les artisans, les professions libérales ou autres sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons et sur leurs trottoirs. En cas de verglas, ils jetteront du sable ou du sel (ou, mieux, un produit déverglaçant). Leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident dont la cause serait due au non-respect de ces obligations. »

Nous comptons que chacun, automobiliste, riverain, ou piéton fera un effort de bon sens, de patience et de vigilance pour favoriser un comportement plus «citoyen».

## Le Défi<u>lé-carnaval / Feu</u>

de joie aura lieu le samedi 23 mars à 15 h sur le thème «L'Amérique du Sud».

- Dès à présent, prévoyez votre participation par groupes organisés (école, association, immeuble, quartier, etc.).
- Le départ et l'arrivée du défilé ainsi que le feu de joie se dérouleront au Stade Marcel-Thinet (terrain stabilisé).

Pour rappel, l'utilisation de la farine et des œufs est interdite sur la voie publique. Par ailleurs, l'arrêté du 25 juillet 1990 interdit l'utilisation des pétards et autres pièces d'artifice sur la voie publique, en dehors du jour de la Fête du Mardi-Gras (28 février 2017) qui fait l'objet d'une dérogation permanente. Les infractions seront sanctionnées.

Le portage des repas à domicile, mis en place par le CCAS,

s'adresse aux personnes âgées ou handicapées habitant La Talaudière. Renseignements en Mairie ou par téléphone au 04 77 53 97 26, sauf le vendredi après-midi.

### Le Point <u>Information</u>

**Jeunesse** prépare les chantiers éducatifs 2019! Si tu es sans formation ou sans emploi, fais-toi connaître pour bénéficier d'un chantier rémunéré au sein des services de la Mairie.

- Pour découvrir l'animation pendant les vacances scolaires, rejoins l'équipe du Pôle Jeunesse pour un stage.
- Viens à la découverte ou approfondir tes compétences en programmation de jeux vidéo à l'occasion d'une formation sur la console stéphanoise «La Gamebuino».

Contact : Isabelle Vallon **04 77 53 95 30** 

pij@latalaudiere.fr

#### Déchets ménagers

Les talaudiérois qui ne disposent pas de bacs de ramassage (jaune pour le sélectif et vert pour les ordures ménagères), peuvent venir retirer à l'accueil de la mairie leur contingent de sacs 2019, à partir du lundi 7 janvier 2019.

Vous pourrez vous présenter les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11 h 30 et de 13h30 à 16h30.

La Vitrine L'exposition «Voyage en Abyssinie 1966-1970» de Jean-Louis Lestrait est toujours visible jusqu'au 26 janvier. Du 29 janvier au 22 février, venez découvrir une autre forme de voyage, onirique, à travers la «Curieuse nature» de William Black, une belle bulle d'évasion! Pour sa prochaine saison artistique 2019-2020, La Vitrine est à la recherche d'artistes et d'artisans. Si vous souhaitez proposer une exposition, vous pouvez dès à présent déposer votre candidature en ligne: www.mairie-la-talaudiere.fr

Le ramona<u>ge des</u>

cheminées fours, fourneaux, doit être effectué au moins une fois chaque année (Code général des Collectivités territoriales - art. L2213-26).

## Déchets verts, rappel important!

Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagés. À ce titre, le règlement départemental en interdit le brûlage à l'air libre. Ces produits doivent être déposés uniquement en déchèterie.



uniquement en déchète

WWW.mairie-la-talaudiere.fr

Place Jean-Moulin - CS 30141 - 42351 La Talaudière cedex / 04 77 53 92 00 - contact@mairie-la-talaudiere.fr

## Information municipale

## LE SOU

# Oobet Gnahore Samedi 26 janvier - 20h30

C'est sur scène qu'il faut voir Dobet Gnahoré! Cette jeune chanteuse ivoirienne y est une guerrière, une boule de feu! Sa puissance scénique, la force de sa voix, la beauté tribale de ses danses en font une performeuse hors-pair! Son dernier et cinquième album plus électronique marque un tournant dans sa carrière.

Tarifs: 15 € - 10 € - 7€

Info / billetterie: 04 77 53 03 37 www.mairie-la-talaudiere.fr

## **Immortels** de Nasser Djemaï C<sup>ie</sup> Parole en actes Samedi 9 février - 20h30

Tout public à partir de 13 ans / Création 2018-2019 Une pièce contemporaine pour parler d'une réalité actuelle : celle des jeunes, en quête de sens et d'absolus, qui s'engagent dans la lutte anticapitaliste. La compagnie Parole en acte s'empare du texte de Nasser Djemaï, choisit de jeunes acteurs pour incarner cette jeunesse au plateau et nous plonge illico-presto dans une ambiance de polar!

Tarifs : 13 € - 10 € - 7€

## **Divers**

<u>L'Étendard</u> organise **samedi 13 janvier** un thé dansant avec l'orchestre Jo Goy au Pôle festif, à partir de 14 h 30 - Entrée : 10 €.

## Le Centre Socio-Culturel L'Horizon vous donne rendez-vous :

- Vendredi 11 janvier de 9 h à 11 h : Café connecté.
- Jeudi 10 janvier de 14 h à 15 h 30 :

Cycle Découverte de la Céramique (senior).

- Vendredi 11 janvier à 14 h 30 :

Réunion de Présentation des ateliers Mémoire.

- **Vendredi 18 janvier de 15 h à 16 h 30** : Café des aidants sur le thème « Être *aidant* de son proche... c'est à dire? »
- 25 janvier de 13 h 30 à 20 h : don du Sang au Pôle festif
- Samedi 9 février de 10 h à 16 h : Stage de cuir.

#### Bienvenue à

Patrice Meaudre, praticien en réflexologie et shiatsu, dans le cabinet d'infirmiers et de kinésithérapeutes, 22 rue Victor Hugo.

Les consultations sont ouvertes du mardi au vendredi de 14h à 16h30.

meaudrus@wanadoo.fr - 04 13 14 60 74

CIIG Tendance, le mois dernier, nous avons omis de préciser qu'en plus de la vente de cigarettes électroniques et consommables, la boutique propose toujours les articles de décoration et objets cadeaux.

3 rue Vauban - .cigtendance@gmail.com - 04 69 35 39 48

Cap Musique vous propose de venir à la Jam, samedi 2 février à 20 h 30 au Pôle festif, avec les Fills Monkey en spectateurs ou en musiciens aguerris pour rencontrer ou jouer avec ces deux batteurs déjantés à la carrière internationale.

La baroufada invite toute la population à s'inscrire le mercredi **13 février de 9 h à 17 h** au Centre Musical Berlioz, pour participer à l'animation du carnaval de La Talaudière. Pas besoin d'être musicien! Venez nombreux! Infos: <a href="mailto:cap.musique@orange.fr">cap.musique@orange.fr</a> ou **04 77 53 10 65.** 

<u>L'Association des Amis Lecteurs</u> organise diverses animations le **samedi 19 janvier** à l'occasion de la Nuit de la lecture :

- de 15 h à 18 h pour les enfants : soupe aux livres puis salades de titres et de poésie,
- de 20 h 30 à 23 h pour les plus grands et les adultes : ateliers autour de la lecture.

Un Troc-livres pour tous sera aussi organisé. Venez partager vos plaisirs de lire, vos coups de cœur, découvrir, écouter, à la maison du parc. Entrée libre.

Le Sou des Écoles section Écoles, présente samedi 19 janvier à 20 h 30, le concert des Weasels - Musique irlandaise - au Centre Culturel Communal Le Sou.

Prix des places : 10 € en prévente à la librairie «Bleu comme une orange» - 12 € le soir du spectacle à l'association.

Les bénéfices permettront de financer les actions des trois écoles publiques de La Talaudière.

2/6

LA TRIBUNE DES LECTEURS

